



**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)
TUNISIE**

AMI N°1/2019 -la réalisation de l'étude de faisabilité dans le cadre du Don (N°TUN-1020)

Assistance technique pour Développer un programme et préparer une étude de faisabilité pour améliorer l'intégration économique et sociale de communautés marginalisées dans les zones frontalières de la Tunisie

SERVICES DE CONSULTANT

Mode de financement : Assistance technique– Don

N° de Financement : N°TUN-1020

N° d'identification du Projet : TUN-1020

Le gouvernement tunisien a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût de l'étude de faisabilité sur l'amélioration économique et sociale des communautés marginalisées dans les zones frontalières en Tunisie, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant. Ces services comprennent :

1. Un rapport détaillé sur les zones d'intervention, les bénéficiaires cibles potentiels et le potentiel économique de ces régions.
2. Un rapport détaillé sur les interventions précédentes dans le domaine de l'agriculture et de l'autonomisation économique, les enseignements tirés et l'évaluation des systèmes d'infrastructure et de financement existants dans les régions d'intervention.
3. Formulation de projets ou de programmes réalisables utilisant l'approche d'autonomisation économique (y compris indicateurs de suivi et résultats, ressources requises, structure institutionnelle pour la mise en œuvre, calendrier du projet/programme, coûts estimés et cade des résultats).

Cette mission s'étalera sur une période maximale de 18 mois

Le Ministère de l'Agriculture et des ressources hydrauliques et de la pêche invite les Consultants nationaux éligibles (bureaux d'études) à présenter leur candidature en vue de fournir les services définis ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les soumissionnaires doivent fournir au moment du dépôt de leurs dossiers les pièces suivantes :

- lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général de la DGFIOP.
- en cas de groupement, l'acte de groupement signé par les bureaux d'études associés en désignant le chef de file (en cas de groupement). L'acte devra être expressément identifié comme conjoint et solidaire.
- Présentation générale de chaque bureau ou du groupement de bureaux incluant le nombre de personnels permanents, le chiffre d'affaire pour les 3 dernières années, ...

- les principales réalisations et thèmes relatives aux domaines pertinents pour la présente mission. L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission :
 1. **Expérience générale dans le domaine de la mission (25 pts max/100):**
 - au moins 2 études en matière d'évaluation de développement
 - au moins 3 études en matière des études d'évaluation des situations de référence (sociale, économique et environnementale)
 2. **Réputation professionnelle du consultant et expérience dans les réalisations antérieures similaires (60 pts max/100)**
 - au moins 3 études de faisabilité des projets de développement agricole ou, agroalimentaire ou de développement de chaîne de valeurs agricole...
 3. **Connaissance du contexte local et leurs implications sur l'exécution des prestations similaires(15 pts max/100)**
 - au moins 3 mission/ étude entreprises dans au moins dans 3 gouvernorats de la zone d'étude (Kef, Kasserine, Jendouba, Kebili, Tozeur, Médenine et Tataouine)

Les consultants peuvent se porter candidats sous la forme d'une association, validée par un accord entre les partenaires de l'association, indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, une forme intermédiaire d'association ou une intention de sous-traitance.

La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans les Directives pour l'Utilisation des Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition mai 2009, révisée en février 2012), disponibles sur le site internet de la Banque à l'adresse www.isdb.org.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: *de 08:00 à 13:00* heure locale.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (1) exemplaire originale et deux (2) copies à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le *[insérer date (la date doit être au minimum 15 jours après la publication du présent avis)]*.

sur l'enveloppe prière indiquer :

NE PAS OUVRIR

"AMI N°1/2019 -la réalisation de l'étude de faisabilité dans le cadre du Don (N°TUN-1020)

Développement d'un programme et préparation d'une étude de faisabilité pour améliorer l'intégration économique et sociale de communautés marginalisées dans les zones frontalières de la Tunisie"

À l'attention : *de Mr le Directeur Général du Financement des Investissements et des Structures Professionnelles*

Ministère de l'Agriculture des ressources hydraulique et de la pêche, Direction générale du financement des Investissements et des structures professionnelles

30, rue Alain Savary, 1002 Belvédère, Tunis, Tunisie

Tel:+216 71 842 687

Télécopie: +216 71 784 447